



Date : 13 décembre 2021

Heure : 19h

Lieu : Rencontre virtuelle (Teams)

PROCÈS-VERBAL

PRESENCES :

Yannick Sadler	Membre parent
Martine Bouliane	Membre parent
Frédéric Pageau	Membre parent
Valérie Lépine	Membre parent
Valérie Lalime	Membre parent substitut
Aranzazu Recalde	Membre parent
Éric Benoît	Directeur
Frédérique Gauthier	Membre élève
Geneviève Gaudreau	Membre professionnel
Marie-Ève Barjou	Membre enseignant
Anne-Marie Rosa	Membre enseignant
Julie Béland	Membre enseignant
Josée Morissette	Membre enseignant
Ingrid Cazeau	Membre non enseignant
M. Jimmy Rancourt	Membre de la communauté
Marilou Filiatreault	Membre de la communauté

ABSENCES :

Mohammed Jelassi	Membre parent
Gérald Rousseau	Membre enseignant





1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

a. Points ajoutés à l'ODJ :

8a : Projet box pour les élèves, par Geneviève Gaudreau ;

4b : Journées sportives et couleurs à l'hiver 2022, par Frédérique Gauthier ;

5d : Suivi des actions requises au PEI.

Valérie Lépine propose

Aranzazu Recalde seconde

b. Nomination d'un.e secrétaire :

Aranzazu Recalde se propose

Yannick Sadler seconde

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2021

3. POINTS DE SUIVI

Aucun

4. POINTS ET DEMANDES DES REPRESENTANT LES ÉLÈVES (par Frédérique Gauthier)

a. T-shirt sportif/de sport d'équipe/danse :

À quel moment les élèves peuvent-ils porter des vêtements autres que l'uniforme de l'école, par exemple le T-shirt d'un club ou de sport d'équipe lors des compétitions sportives ou des spectacles de danse ? Une clause existe en ce moment concernant l'obligation de porter l'uniforme produit/vendu par le fournisseur Flip design.

Interventions :

- En ce moment, le design de l'uniforme est exclusif au fournisseur.
- L'obligation de porter l'uniforme est inscrite dans le code de vie de l'école, ce qui permet d'identifier rapidement si des personnes autres que les élèves se trouvent sur les prémisses de l'école sans l'autorisation nécessaire (Éric Benoît).
- Proposition : un T-shirt sportif pourrait être porté lors de journées de matchs ; d'autres options : un tel T-shirt pourrait être porté 1 journée de la semaine ou lors des journées de sport (Martine Bouliane, Marilou Filiatreault).
- En danse, il n'a pas de matchs, mais un spectacle par année (Anne-Marie Rosa).
- Le fait de porter un chandail ou T-shirt sportif ou de danse pourrait contribuer à développer un sentiment d'appartenance. Il s'agit d'un acte volontaire, car les élèves choisissent de pratiquer un sport ou un art. De plus, le fournisseur ne perdra pas de clients (Valérie Lépine, Frédérique Gauthier).



- La gestion pourrait devenir compliquée si le T-shirt est porté un jour par semaine seulement. Il pourrait s'agir de n'importe quel jour de la semaine (Anne-Marie Rosa).
- Le président du CE appuie la diversité.
- Si jamais il y a des points de tension (en lien aux T-shirts sportifs ou de danse), des interventions pourraient être déployées pour faire de l'éducation (Éric Benoît).

Voici la **proposition** formelle qui est faite par les membres du CE :

Le CE amende le code de vie pour permettre le port de vêtements des équipes sportives ou d'activités organisées par l'école que ce soit en classe ou en parascolaire. Il est laissé à la direction d'autoriser les différents modèles proposés.

Proposé par Yannick Saddler

Secondé par Frédérique Gauthier

b. Journées en couleurs à l'hiver 2022 :

- Il s'agit de 3 journées : Luther King en janvier, St-Valentine en février et St-Patrick en mars.
- Les activités et les dates n'ont pas encore été définies. Elles seront déterminées avec la direction.

Proposé par Frédérique Gauthier

Secondé par Martine Bouliane

5. POINTS ET DEMANDES DE LA DIRECTION (par Éric Benoît)

a. Suivi de la situation financière de l'école :

- Une rencontre a été tenue avec le conseiller financier de l'école, ce qui a permis de constater que l'école est en bonne posture financière.
- Une présentation de la situation des dépenses engagées à jour et de celles à venir a été faite. Des explications ont été également fournies.
- La possibilité d'engager des sommes pour le maintien du terrain de basket ball (qui n'appartient pas à l'école) ainsi que pour l'achat de l'équipement pour des activités parascolaires (matériel périssable, par exemple, ballons, patins, etc.) a été discutée.
- Les formations de jour du CSSDM (pour les enseignant.e.s) ont été annulées ; seulement celles du soir sont toujours offertes (dans les deux cas en raison de la pénurie de main-d'œuvre, exacerbée par la pandémie de la COVID-19).

b. Portrait inscriptions 1^{re} secondaire 2022-2023 à la suite du versement du primaire

- Il n'a pas d'inquiétude concernant la capacité d'accueil de l'école ainsi que la



composition des élèves (en libre-choix et extraterritoriaux vs du quartier), comme c'était le cas en 2019.

- Projection actuelle : 309 élèves dont 162 au régulier, 84 au PEI (seulement du quartier pour l'instant), + 18.
- La projection du CSSDM indique -2000 élèves en raison d'une baisse de l'immigration internationale et d'une augmentation de l'émigration à l'extérieur de Montréal (dans les deux cas en raison de la pandémie).
- La priorité est de s'assurer que les élèves du territoire ont de la place à l'école.

c. Maquette cours – Grille-matière 2022-2023

- Elle a été terminée aujourd'hui (13 déc. 2021) et sera communiquée aux enseignant.e.s cette semaine ;
- Une consultation auprès de l'équipe-école avait été tenue le 12 nov. 2021 afin d'intégrer leurs commentaires ;
- Elle sera finalisée au retour des fêtes ;
- Une présentation de la grille-matière a été faite ;
- Des discussions ont été tenues concernant certains des changements proposés (l'absence de danse dans certaines grilles-matières, les choix offerts aux élèves, le grief et ses conséquences, etc.).

d. Suivi des actions requises au PEI

- Nous sommes conformes aux attentes du Baccalauréat international (BI);
- La préparation pour la prochaine visite commencera bientôt.

6. PROJETS ET DEMANDES DE SORTIES

- Projet de citoyenneté numérique : avait été mentionné par un.e enseignant.e et a été incorporé dans le cours de CER (Marie-Ève Barjou) ;
- Il n'a pas eu de demandes de sorties.

7. POINTS ET DEMANDES DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Il n'en a pas eu.

8. POINTS ET DEMANDES DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

a. Projet cardio-box (par Geneviève Gaudreau)

- Le projet a déjà été présenté à la direction ;



- Son **but** : éviter que les élèves s'engagent dans des activités jugées négatives + contrer le décrochage scolaire ;
- Il n'aura pas de combat ; il s'agit d'un entraînement (au moins initialement);
- Il est possible grâce au prêt de locaux par "Le vestiaire", situé au 8490, rue Jeanne-Mance; seulement les frais de l'entraîneur nous sont chargés (60\$/heure par groupe par entraîneur) ;
- Un **projet pilote** se déroulera pendant 3 mois (12 semaines), permettant à un groupe d'entre 6 et 8 élèves d'essayer l'entraînement pendant 1 heure (durée de l'entraînement); il débutera en janvier 2022 ;
- Les élèves seront sélectionné.e.s par la direction sur référence des intervenant.e.s ;
- Les élèves devront s'engager à respecter les règles établies (**contrat de comportement**), par exemple, si l'élève manque un entraînement, il ou elle devra aller en récupération ;
- Les élèves seront accompagné.e.s par l'intervenante de l'école au centre d'entraînement, puis ils et elles rentreront par eux-mêmes chez eux ;
- Le centre d'entraînement se trouve entre les métros Jarry et Crémazie ; cela se traduit par 25 minutes en bus (entre l'école et le centre) ;
- Si le projet pilote fonctionne, il pourra être offert toute l'année ;
- Il a été mentionné que beaucoup de choses devront être gérées : contrats de comportement, récupérations avec les enseignantes et déplacements en transport public.

Le projet est jugé acceptable et recevable par le CÉ, qui en plus l'approuve ainsi :

Le CÉ approuve la création du projet box-cardio pour les élèves en situation de risque de décrochage scolaire.

*Geneviève Gaudreau propose
Valérie Lépine seconde*

9. POINTS ET DEMANDES DE L'OPP

- Marilou Filiatreault avait reçu un courriel de l'OPP et l'avait transmis au directeur (Éric Benoît) ;
- Si l'OPP veut participer aux rencontres du CÉ, ses membres doivent présenter une demande afin qu'une invitation leur soit envoyée (Éric Benoît va leur envoyer la liste des rencontres).



10. POINTS ET DEMANDES DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

- Le membre parent du CÉ qui nous représente au CP était absent lors de notre rencontre (Mohammed Jelassi) ;
- Il y aura une rencontre du CP demain (14 déc. 2021) ;
- Marilou Filiatreault va nous faire parvenir les faits saillants pour le CÉ, document préparé par le CP.

11. POINTS ET DEMANDES DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun

12. POINTS DIVERS

La possibilité de créer un groupe Teams pour le CÉ a été évoquée.

13. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 21h02.

15. PROCHAINE RÉUNION : 7 février 2022.

Préliminaire